



Trium ESG Emissions Impact Fund (le « Fonds »), un compartiment de Trium UCITS Platform plc (la « Société ») société de gestion – Trium Ireland Limited

- **Classe F EUR Shares** (ISIN: IE00BKDV3Y45)
- **Classe F USD Shares** (ISIN: IE00BKDV3Z51)
- **Classe F GBP Shares** (ISIN: IE00BKDV4072)
- **Classe F CHF Shares** (ISIN: IE00BKDV4189)
- **Classe F SEK Shares** (ISIN: IE00BH4GPW96)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de rechercher des rendements positifs à moyen terme (3 ans), indépendamment des conditions de marché.

Le Fonds peut également, aux fins de la gestion de trésorerie, investir dans des instruments à revenu fixe (parmi lesquels les obligations souveraines, les obligations de sociétés ou les obligations d'État, qui peuvent être à taux fixe ou variable, dont la qualité est « investment grade », établie par une agence de notation reconnue).

Le Gestionnaire des Investissements a l'intention d'investir dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés des secteurs de l'énergie, des services d'utilité publique, des matériaux, de l'industrie, de la construction et des transports. La stratégie du Fonds consiste à investir dans des sociétés qui améliorent leur empreinte environnementale et leurs émissions dans des meilleures conditions que leur groupe de sociétés semblables. La stratégie est davantage axée sur le potentiel d'amélioration de l'entreprise que sur son état actuel.

Le Fonds peut investir dans des IFD (i) à des fins d'investissement, (ii) pour tenter de couvrir une partie du risque de l'investissement, ou (iii) à des fins de gestion efficiente de portefeuille.

L'utilisation des IFD par le Fonds peut introduire un effet de levier dans le Fonds, dont le risque est décrit dans la rubrique intitulée « Risques des IFD et de levier » ci-dessous.

Tout revenu, déduction faite des frais engagés, sera capitalisé et réinvesti dans les actifs nets du Fonds.

Les investisseurs peuvent racheter des actions chaque jour (sauf les samedis et les dimanches) durant les heures normales d'ouverture des banques de Londres et de Dublin.

Pour des informations détaillées complètes concernant l'objectif et la politique d'investissement, veuillez vous reporter aux sections « Objectif d'investissement » et « Politique d'investissement » du supplément du Fonds.

Recommandation : Ce Fonds convient aux investisseurs qui sont en mesure de maintenir leur investissement pendant 3 ans.

Instruments financiers dérivés (« FDI ») : contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse de l'actif sous-jacent.

Profil de risque et de rendement



Le Fonds est classé dans la catégorie de risque 4 en raison de son exposition aux marchés des actions, ce qui, en combinaison avec son recours aux IFD, peut amener le cours des actions à fluctuer modérément.

L'indicateur de risque a été calculé à l'aide de données simulées et pourrait ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il s'agit d'un investissement dépourvu de risques.

Le Fonds est exposé à des risques supplémentaires non pris en compte par l'indicateur de risque, comprenant, sans toutefois s'y limiter :

Risque sur actions : Les investissements en actions sont exposés à des fluctuations de cours plus importantes que les autres catégories d'actifs en raison de facteurs tels que la performance commerciale de l'entreprise, la perception des investisseurs, les tendances du marché des actions et la conjoncture économique générale, ce qui amène le cours de l'action du Fonds à fluctuer plus rapidement.

IFD et risque de levier : La valeur des IFD peut fluctuer rapidement et certains IFD peuvent introduire un effet de levier, ce qui peut entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.

Risque de concentration : du fait que le Fonds concentre ses investissements dans des secteurs spécifiques, les événements ayant une incidence sur ces secteurs particuliers peuvent avoir un impact défavorable plus important sur la performance par rapport à un fonds diversifié sur un éventail plus large d'investissements.

Risques des obligations convertibles : le Fonds est exposé au risque que l'émetteur de la dette ou de la proportion d'actions privilégiées du titre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, ainsi qu'aux risques liés à la performance des actions sous-jacentes dans lesquelles elle peut être convertie.

Risque de contrepartie / conservation : une partie avec laquelle le Fonds conclut des contrats portant sur des valeurs mobilières ou en vue d'assurer la conservation de ses actifs peut ne pas s'acquitter de ses obligations ou faire faillite, ce qui peut exposer le Fonds à une perte financière.

Risque de liquidité : il se peut que le nombre d'acheteurs ou de vendeurs ne soit pas suffisant pour permettre au Fonds d'acheter ou de vendre facilement certains types de titres, ce qui peut avoir une incidence sur la performance du Fonds ou (dans des circonstances extrêmes) sur la capacité de l'investisseur de faire racheter ses actions.

Risque de change : les fluctuations des taux de change peuvent réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur pourrait s'attendre à recevoir indépendamment de la performance lorsque le Fonds investit dans des titres libellés dans des devises autres que le dollar américain.

Risque de couverture de la devise de la classe : bien que le Fonds puisse s'efforcer de se protéger contre les fluctuations des devises en ce qui concerne les classes libellées dans une devise autre que le dollar américain, rien ne garantit que la valeur de cette classe ne sera pas affectée par les fluctuations de l'euro par rapport à la devise concernée.

Risque opérationnel : une erreur humaine, des défaillances du système ou des processus, des procédures ou des contrôles inadéquats peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.

Nous vous invitons à consulter la section intitulée « Risques d'investissement et considérations particulières » du prospectus de la Société pour des informations complémentaires sur ces risques et d'autres aléas associés à un investissement dans le Fonds.

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, dont les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,00%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

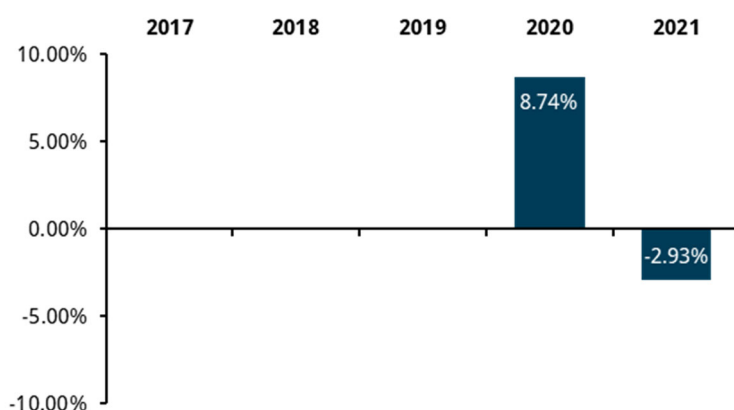
Commission de Performance	À la fin de chaque Période de Performance*, 10 % de tout montant à concurrence duquel la Valeur de l'Actif Net de la Classe est supérieure à la VAN la plus élevée (ajustée en fonction des souscriptions / rachats) pour laquelle une Commission de Performance a été précédemment payée, majoré de la Commission de Performance comptabilisée se rapportant aux rachats pendant la Période de Performance.
---------------------------	--

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximum que vous êtes susceptible de payer. Dans certains cas, vous payez peut-être moins - vous pouvez obtenir plus d'informations auprès de votre conseiller financier.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section intitulée « Commissions et frais » du prospectus de la Société et du supplément établi pour le Fonds, qui sont disponibles auprès de l'agent administratif du Fonds, Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited (« l'Agent Administratif »).

* La « Période de Performance » débute le premier Jour Ouvrable de chaque année et se termine le 31 décembre. La première Période de Performance débutera le jour de clôture de la période d'offre initiale et se terminera le 31 décembre de cette année.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais du fonds sont inclus. Le fonds a été approuvé le 16 septembre 2019. La catégorie d'actions a été lancée le 11 octobre 2019. Toutes les performances sont en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.

Fonds à compartiments multiples : Le Fonds est un compartiment de la Société, un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments, créé en vertu de la législation irlandaise. Cela signifie que les actifs et les passifs de chaque compartiment sont conservés dans des comptes ségrégués en vertu des dispositions légales et ne peuvent pas être utilisés pour payer les passifs d'autres compartiments de la Société.

Informations complémentaires : Le cours du moment de l'action et des informations complémentaires sur le Fonds (dont le prospectus du moment de la Société, le supplément du Fonds et les derniers états financiers préparés pour la Société dans son ensemble), ainsi que des informations sur les autres classes d'actions du Fonds et les autres compartiments de la Société sont disponibles gratuitement en anglais à l'adresse www.trium-ucits.com ou auprès de l'Agent Administratif. Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération de la Société sont disponibles à l'adresse www.trium-ucits.com et un exemplaire sur papier sera également disponible gratuitement sur demande.

Conversion d'Actions : Les Actions du Fonds ou d'une classe du Fonds peuvent être échangées contre des actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre classe du Fonds, sous réserve de certaines conditions et si elles remplissent les conditions requises pour un investissement dans ces autres classes ou compartiments. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Conversion d'Actions » du prospectus de la Société pour de plus amples informations.

Législation fiscale : À la date de ce document, le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt irlandais sur son revenu ou ses plus-values en capital. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil à un professionnel en ce qui concerne l'impact fiscal personnel d'un investissement dans le Fonds en vertu des lois du pays où ils peuvent être assujettis à l'impôt.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Politique de rémunération : Des informations détaillées sur la politique de rémunération de la Société sont disponibles sur le site Web suivant : www.trium-capital.com. La politique de rémunération peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de la Société.

Indice de référence : Le Fonds est géré activement sans référence à aucun indice de référence, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement a une entière discrétion sur la composition du portefeuille du Fonds, sous réserve des objectifs et politiques d'investissement énoncés par la Société.